

■ **Felix Glutz**, à Montreux, CH-550-1043387-1, relations publiques et communication (FOSC du 11.03.2005, p. 14). Par décision du 16 septembre 2005, le Président du Tribunal de l'arrondissement de l'Est vaudois a prononcé la faillite du titulaire.

Journal no 11272 du 17.10.2005  
(03070536 / CH-550.1.043.387-1)